



Marseille, le 12 octobre 2026,

Madame la Présidente, Directrice Régionale,

Pour cette deuxième convocation de la Formation Spécialisée ayant pour unique point à l'ordre du jour votre déclinaison locale du NRP2, les élus CGT Finances publiques 13 et Solidaires Finances Publiques 13 ont fait le choix de cette déclaration liminaire commune. En effet, nous nous réunissons aujourd'hui dans un contexte social et budgétaire particulièrement lourd – et nous saluons ici la mobilisation des lycéennes et lycéens – pour les agents de la DGFIP, quelques jours seulement après la venue de la Directrice Générale à Marseille.

Le 29 septembre dernier, les personnels de la Fonction Publique étaient appelés à se mobiliser pour défendre leurs rémunérations, leurs conditions de travail et les services publics. À la DGFIP, plus de 16 % des agents ont fait grève selon l'administration (21,21 % pour la DRFIP13 toujours selon l'administration), dans un contexte où les rémunérations décrochent, où les emplois sont insuffisants et où les réformes successives épuisent les personnels.

Cette mobilisation n'est pas un hasard.

Depuis des années, les agents publics sont sommés de faire toujours plus avec toujours moins. Le point d'indice reste largement décroché de l'inflation, les effectifs sont insuffisants et les conditions de travail continuent de se dégrader. Dans le même temps, les agents ont subi une succession ininterrompue de réformes, de restructurations, de fusions et de réorganisations.

Et pendant que l'on demande aux agents de faire des efforts supplémentaires, le gouvernement prépare des coupes budgétaires qui pèseront une nouvelle fois sur les services publics.

Dans ce contexte, il aurait été raisonnable d'attendre de notre administration qu'elle apporte enfin de la stabilité aux personnels. Il n'en est rien. La DGFIP poursuit au contraire sa fuite en avant dans les restructurations. Le projet de déclinaison locale qui nous est présenté aujourd'hui en est une nouvelle illustration : l'administration présente cette opération comme un « ajustement du réseau territorial », qui serait « limité » et destiné simplement à « adapter son organisation à la réalité du terrain ».

Permettez-nous de ne pas partager cette présentation car derrière cette formulation administrative et technocratique se trouvent des réalités très concrètes : des implantations qui ferment, des agents en souffrance qui doivent changer de résidence administrative, des collectifs de travail mis à mal qui sont déplacés et des services publics qui s'éloignent des usagers.

Pour la DRFIP 13, le couperet est tombé : quatre restructurations sont prévues :

- la fermeture de l'antenne de Gardanne du SGC d'Aix ;
- la fermeture de l'antenne de Tarascon du SPF d'Aix ;
- la fermeture de l'antenne de Tarascon du CDIF d'Aix ;
- la fusion de la paierie départementale et de la paierie régionale.

Quatre opérations, quatre nouvelles contractions du réseau de la DRFIP 13. Et une nouvelle fois, on voudrait nous expliquer qu'il ne s'agit que d'une simple adaptation. C'est oublier que derrière ces restructurations, il y a des agents.

Nous ne sommes pas dupes.

Comme nous l'avons déjà dénoncé au niveau national, ce qui est pudiquement appelé « adaptation du réseau territorial » ressemble furieusement à un nouveau recul de la proximité, c'est-à-dire à un NRP nouvelle manière. La différence avec les précédentes restructurations est finalement assez mince : les mots changent, mais les conséquences restent les mêmes. Des services ferment, les personnels se déplacent et la proximité avec les usagers recule.

Tarascon : 86 kilomètres pour remplacer la proximité par le déplacement

Le cas de Tarascon est particulièrement révélateur. L'administration prévoit la fermeture des antennes du SPF et du CDIF d'Aix implantées à Tarascon. Pour les 14 agents concernés, la résidence administrative deviendra Aix-en-Provence. Le document de présentation de l'administration (une nouvelle fois très mince) indique lui-même que la distance entre Tarascon et Aix-en-Provence est de 86 kilomètres, et que la distance entre la résidence familiale et la nouvelle résidence administrative pourra atteindre 115 kilomètres selon les agents !

Et quelle solution leur est-t-il proposé ? Essentiellement... la voiture personnelle ! C'est écrit noir sur blanc dans votre document. C'est 1H15 de trajet par l'autoroute (10,40 €). De même, la réponse apportée par la Directrice Générale quand nous l'avons interrogée est proprement scandaleuse : « les agents bénéficieront d'une priorité supradépartementale lors de la mutation nationale ». C'est ignorer que lors du mouvement local, cette priorité ne pourra plus s'appliquer et exposera l'agent à un éloignement possiblement encore plus important.

Comment peut-on sérieusement présenter une telle situation comme une simple adaptation organisationnelle ?

Comment peut-on considérer qu'un déplacement pouvant atteindre 115 kilomètres entre le domicile et la résidence administrative est neutre pour les agents ?

- Qui prend en compte le coût du carburant ?
- Qui prend en compte l'usure du véhicule ?
- Qui prend en compte le temps de trajet supplémentaire ?
- Qui prend en compte la fatigue ?
- Qui prend en compte les risques routiers ?
- Qui prend en compte l'impact sur la vie familiale ?

Et surtout : qui considère que cette situation constitue une amélioration du service public ?

La réponse est malheureusement connue. Ce sont une nouvelle fois les agents qui paieront le prix de la réorganisation. Et les usagers du cadastre et du SPF de Tarascon paieront eux aussi le prix de cette décision, puisqu'ils devront désormais se rendre à Aix pour bénéficier d'une présence physique des services concernés.

On nous parle régulièrement de proximité, de présence territoriale et d'égalité d'accès au service public. Mais lorsque vient le moment de décider, la proximité devient manifestement une variable d'ajustement.

Nous savons que les trois intercommunalités du nord-ouest du département, Terres de Provence agglomération, la communauté de commune Vallée des Baux Alpilles ainsi que la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette, s'opposent à la fermeture des antennes du cadastre et du service de publicité foncière de Tarascon et demandent le maintien de nos services à Tarascon.

De même, nous avons les plus vives inquiétudes pour les collègues du SIE qui vont rester seuls dans le bâtiment. Nous avons bien compris que la NRP2 c'est jusqu'en 2030, soit 4 ans.

D'ailleurs nous saisissons le CSAL FS concernant les visites médicales auprès de la médecine du travail. En effet, seuls trois sites existent actuellement pour des consultations : Marseille Liandier, Martigues et Aix la Cible.

Nous savons que plusieurs agents du CFP de Tarascon ont sollicité des rendez-vous avec la médecine du travail. Face aux risques psycho-sociaux consécutifs au projet de fermeture, il n'est bien sûr pas envisageable de proposer des téléconsultations.

Les élus CGT et Solidaires revendiquent l'ouverture de locaux adaptés à Tarascon et à Arles, afin que les agents n'aient pas à se déplacer qui à Marseille, qui à Aix ou Martigues quand ils travaillent dans le nord-ouest du département.

En l'état, il faut trouver une solution pour permettre aux agents du CFP de Tarascon de rencontrer la médecine du travail sur place.

Gardanne : encore une implantation locale qui disparaît

La fermeture de l'antenne de Gardanne du SGC d'Aix est présentée de la même manière. L'administration indique que la nouvelle résidence administrative sera située à Aix-en-Provence et estime à environ 15 kilomètres le nouveau trajet pour les agents concernés. Elle indique également que les déplacements pourront s'effectuer en voiture ou en TER. Là encore, nous refusons de réduire la question à quelques kilomètres supplémentaires.

Car une implantation administrative n'est pas simplement une surface de bureaux. C'est un service public implanté dans un territoire. C'est une équipe identifiée par les collectivités, les partenaires institutionnels. C'est une capacité à répondre localement aux besoins. Fermer une implantation, c'est donc toujours faire reculer la présence de l'État dans le territoire. Et lorsque ces décisions s'additionnent, elles contribuent à créer ce sentiment d'abandon des territoires que nous dénonçons depuis des années.

Une concentration des agents et des missions qui dégrade les conditions de travail

L'administration met en avant la qualité des bâtiments d'Aix-la-Cible et de Saint-Barnabé. Mais la qualité d'un bâtiment ne peut servir à justifier la suppression d'une implantation territoriale. Surtout lorsque la concentration des personnels entraîne une diminution des surfaces disponibles par agent.

Là encore, il faudrait considérer cela comme une simple donnée technique. Mais derrière ces chiffres se trouvent des réalités très concrètes : densification des espaces, réorganisation des équipes, bouleversement des collectifs de travail et nouvelles contraintes pour les collègues.

Cela démontre bien une chose : les conséquences concrètes de cette restructuration ne sont pas maîtrisées.

La fusion des paieries : mutualiser aujourd'hui pour concentrer davantage demain

Nous voulons également dénoncer la fusion de la paie départementale et de la paie régionale. L'administration indique que la résidence administrative restera à Saint-Barnabé, à Marseille. Mais là encore, le regroupement des équipes aura une conséquence directe sur l'organisation du travail. Et surtout, cette fusion intervient dans un contexte où les personnels connaissent déjà des charges de travail importantes et où les suppressions d'emplois successives ont fragilisé les collectifs.

Nous refusons donc cette logique consistant à considérer que la réponse aux difficultés des services consiste systématiquement à regrouper, fusionner et concentrer.

À force de vouloir tout concentrer, on finit surtout par éloigner le service public et fragiliser ceux qui le font vivre.

L'accompagnement individuel ne peut pas tenir lieu de politique de prévention.

L'administration indique que les agents concernés bénéficieront d'un accompagnement individualisé, notamment pour les mutations et l'accompagnement financier des restructurations.

C'est le minimum que puisse faire l'Administration. Accompagner individuellement les conséquences d'une restructuration ne revient pas à prévenir ses effets.

Aucune indemnité ne compensera une augmentation durable du temps de trajet, la perte d'un collectif de proximité ou les conséquences d'une nouvelle dégradation des conditions de travail.

La véritable prévention aurait consisté à ne pas créer le risque en supprimant les implantations.

C'est précisément cette logique que nous dénonçons depuis des années : on restructure d'abord, puis on met en place des dispositifs d'accompagnement pour tenter d'en amortir les conséquences. Et pendant ce temps, les missions continuent de s'accumuler.

Jusqu'à quand ?

Combien de temps faudra-t-il encore demander aux agents de supporter les conséquences de choix qu'ils n'ont jamais décidés ?

La DGFIP a besoin de stabilité.

Elle a besoin d'effectifs.

Elle a besoin de proximité.

Elle a besoin de personnels reconnus, correctement rémunérés et disposant de conditions de travail dignes.

Elle n'a pas besoin d'une nouvelle vague de restructurations.

Nous demandons l'abandon de ce projet.

Nous ne voulons pas d'une nouvelle version du NRP.

Nous ne voulons pas d'un réseau territorial toujours plus concentré.

Nous ne voulons pas que les agents de Tarascon soient contraints de parcourir jusqu'à 115 kilomètres pour rejoindre leur nouvelle résidence administrative.

Nous ne voulons pas que Gardanne perde une nouvelle implantation de la DGFIP.

Nous ne voulons pas que les restructurations deviennent la réponse automatique aux contraintes budgétaires.

Et nous ne voulons pas que la notion d'« adaptation » serve à masquer une nouvelle réduction de la présence de la DGFIP dans les territoires et prépare les suppressions d'emplois de demain.

La CGT Finances Publiques 13 et Solidaires Finances Publiques 13 demandent donc l'abandon de l'ensemble des opérations présentées aujourd'hui.

Si l'administration considère réellement que rien n'est jamais figé, alors qu'elle le démontre.

Qu'elle écoute les représentants des personnels.

Qu'elle écoute les agents.

Qu'elle écoute les usagers.

Qu'elle renonce à fermer les implantations de Gardanne et de Tarascon.

Qu'elle renonce à cette logique de concentration et de restructuration permanente.

Qu'elle donne enfin aux services les moyens humains nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Nous le disons donc clairement aujourd'hui : ce projet, nous n'en voulons pas.

Si l'administration souhaite réellement améliorer le service public et les conditions de travail des agentes et des agents, nous connaissons une mesure simple, efficace et immédiatement applicable : qu'elle arrête les restructurations, qu'elle arrête les suppressions d'emplois et qu'elle donne enfin aux personnels les moyens de travailler correctement.

Laissez-nous travailler.

Laissez vivre nos services.

Laissez vivre nos territoires.

Et surtout : laissez-nous tranquilles !